

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU CALVADOS
Circonscription de VIRE

COMMUNE LES MONTS D'AUNAY
ARRÊTÉ MUNICIPAL

Arrêté N° MA-ART-2023-001

OBJET : Arrêté de permission de voirie, Le Vloquier, Bauquay, Commune déléguée de Les Monts d'Aunay

LE MAIRE DE LES MONTS D'AUNAY

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des collectivités locales ;
VU la loi n°83-8 du 7 janvier 1983 modifiée relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat ;
VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
VU les articles L.2121-1 et 2122-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques ;
VU l'article R.644-2 du Code Pénal ;
VU le Code de la Route ;

CONSIDERANT la demande en date du 09 janvier 2023 du syndicat d'adduction d'eau du Pré-Bocage visant à réaliser des travaux à Le Vloquier, Bauquay, commune déléguée des Monts d'Aunay, le 11 janvier 2023 ;

ARRÊTE

- ARTICLE 1 -** Le syndicat d'adduction d'eau du Pré-Bocage est autorisée à effectuer les travaux à Le Vloquier, Bauquay, le 11 janvier 2023.
- ARTICLE 2 -** Le syndicat est chargé de la mise en place de la signalisation règlementaire.
- ARTICLE 3 -** La présente autorisation est accordée jusqu'au 31 janvier 2023.
- ARTICLE 4 -** Le présent arrêté est susceptible de recours devant le Tribunal Administratif de Caen dans un délai de deux mois à compter de sa notification.
- ARTICLE 5 -** L'ampliation du présent arrêté sera adressée à :
- Le syndicat d'adduction d'eau du Pré-Bocage,
 - Monsieur le chef de Brigade de Gendarmerie des Monts d'Aunay,
 - Monsieur le Chef du centre de secours des Monts d'Aunay
 - Monsieur le Responsable de l'Agence Routière
 - Monsieur le Président de Pré-Bocage Intercom :
 - Service technique
 - Service valorisation, collecte et recyclables
 - Monsieur le Responsable des Bus Verts
 - Monsieur le Responsable des Voyages de l'Odon

Chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Les Monts d'Aunay, le 10 janvier 2022

Pour extrait certifié conforme
le Maire, Mme Christine SALMON

